

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Morteau

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 1 2 5 0 4 1 1 2 0 0 0 1 3

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50m.	Forage à 350 m maximum destiné à la reconnaissance d'une ressource pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine de la collectivité IOTA : Déclaration rub. 1.1.1.0

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de forage dans les calcaire du Jurassique supérieur.

Les besoins en eau de la collectivité sont de 1500 m3/jour. Il est donc recherché un débit de 62.5 m3/h. Pour cela, la profondeur à atteindre est 100 m, avec un approfondissement optionnel dans les limites de 350 m.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ces travaux de forage est de reconnaître directement l'aquifère karstique du Jurassique supérieur susceptible de répondre aux besoins en eau de la ville de Morteau. Cet aquifère alimente déjà indirectement les forages Bois Robert 2 et 3, via les formations marno-calcaires du Crétacé, ce qui limite l'accès à la réserve en eau du sous-sol.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de forage :

Installation de la foreuse sur géomembrane étanche à l'intérieur du périmètre de protection rapprochée des forages Bois Robert 2 et 3

Installation de l'atelier de forage sur le chemin forestier du Bois Robert. Forage implanté sur l'accotement de ce chemin, 2 à 3 m en retrait de celui-ci

Le forage sera réalisé par rotoperçusion au Marteau Fond de Trou (MFT) (profondeur projetée 100m prolongeable).

Coupe technique :

- 0 à 100 m forage diamètre 4"3/4
- approfondissement jusqu'à -350 m si absence d'arrivée d'eau en partie haute
- alésage partiel en diamètre 10" si présence d'une ressource en eau pour équipement de l'ouvrage.

Les travaux de forage seront réalisés sur 1 mois.

Caractéristiques des essais de pompage :

Des essais de pompage seront réalisés pour tester les capacités de production du forage et de la ressource en eau profonde.

Les caractéristiques prévisionnelles de ces essais seront les suivantes :

- Un pompage par paliers de débit croissant, jusqu'à 70 m³/h maximum, ou à défaut au-delà du débit estimé au soufflage pendant 8h ;
- Un pompage à débit constant en deçà du débit critique de 12 h.

Les essais de pompages seront réalisés sur 2 à 3 jours.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Si cette reconnaissance met en évidence une ressource en eau, ce forage sera équipé pour être exploité. Le prélèvement devra être déclaré en application du Code de l'environnement, toutefois si les volumes prélevés restent dans les limites de l'arrêté de prélèvement d'eau existant pour les forages Bois Robert 2 et 3 et dont l'impact environnemental a été évalué (2018), l'incidence quantitative de ce nouveau prélèvement sera négligeable.

Au cas contraire ce forage sera rebouché dans les règles de l'art.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La mise en exploitation du forage sera soumise à autorisation au titre du code de la santé publique articles R1321-6 à R1321-10 et R1321-14.

Le prélèvement d'eau dans le milieu naturel devra être déclaré en application du Code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur forage projetée	100 m, prolongeables dans la limite de 350 m.
Emprise lors des travaux	Plate forme de forage 150 m ² à créer en ZNIEFF

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Morteau
Lieu dit Bois Robert
Section AI- Parcelle 8

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 58' 94" 12 Lat. 47° 04' 97" 96

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Avis de l'autorité environnementale sur un projet - prélèvement d'eau potable au forage du Bois Robert - Morteau (25) du 12 mai 2015

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet dans la ZNIEFF I « Défiles d'Entre-Roche » (430007824), délimitée par le chemin du Bois Robert
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Altitude du site de forage : 830 m
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPRi du Doubs. Forage situé hors emprise des zones à risque</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Site de forage à l'intérieur du PPR des forages Bois Robert 2 et 3.</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau en milieu souterrain. Masse d'eau souterraine FRDG153 « Calcaires jurassiques chaîne du Jura - Doubs (Ht et médian) et Dessoubre FRDG154 » à l'affleurement à dominante sédimentaire. Le futur prélèvement d'eau fera l'objet d'une demande d'autorisation
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est attendu de ce forage, qu'il couvre une partie plus importante, voire la totalité des besoins en eau de la ville de Morteau (1500 m ³ /jour). Le forage Bois Robert 2 ne produit actuellement en étiage que 400 m ³ /jour.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais de forage, inertes (cuttings) seront évacués et traités selon une filière appropriée
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plate-forme de forage à créer (150 m ²), en partie sur le chemin forestier du Bois Robert (milieu déjà artificiel). L'emprise nouvelle sur le milieu naturel est estimée à 45 m ² (15m X3 m). le milieu concerné est une plantation de sapins
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La foration au marteau fond de trou est source de vibrations perceptibles à proximité immédiate du forage uniquement.</p> <p>Absence de nuisance pour le voisinage (premières habitations à plus de 50 m).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La première partie du forage, au-dessus de la zone saturée, produit des poussières.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de pompage chargée en MES, seront infiltrées dans le sous-sol le long du chemin forestier du Bois Robert.</p> <p>Elle seront dirigée vers ce chemin de manière à ce qu'elles ne se déversent pas dans le talus en direction des forages Bois Robert 2 et 3.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déblais de forage (débris de roche), inertes, seront évacués par une filière appropriée.</p> <p>Les autres déchets de chantier seront évacués et traités en filières réglementaires.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures seront prises afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle lors des travaux. Une surveillance du matériel (véhicules, foreuse...) durant les travaux de forage sera faite par l'entreprise de forage et par le Cabinet Reilé afin d'éviter toute pollution (fuite d'huile, remplissage en gasoil...) sur le site de forage.

La Foreuse, sera stationnée sur géomembrane imperméable.

La phase chantier ne sera pas source de nuisance importante pour le voisinage, les premières habitations sont situées à plus de 50 m (travaux de forage en journée uniquement).

Les travaux de forage et essais de pompage n'auront pas d'incidence qualitative et quantitative sur les ressources en eau actuellement exploitées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Un forage permettrait de sécuriser et de compléter l'approvisionnement en eau de la commune de Morteau.

Le projet de forage avec réalisation d'essais de pompage est soumis à déclaration au titre du code de l'environnement. Les travaux projetés, leur incidence sur la ressource en eau, le milieu naturel et les mesures prises afin de limiter les incidences seront précisés dans le dossier loi sur l'eau. Le projet ne nous semble pas nécessiter d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Morteau

le, 18/12/19.

Signature


le Maire Cedric Bille



